

que des scientifiques qui y travaillaient n'était pas moins préoccupante. La dissolution de l'Union soviétique a eu des incidences notables sur le plan humain sur ces dizaines de milliers de scientifiques autrefois employés dans les armements, qui se sont soudain retrouvés au chômage ou sous-employés. Cette situation rend certains d'entre eux vulnérables aux offres de groupes ou de pays désireux d'acquérir des connaissances et de l'expertise relatives aux ADM.

La gestion de cet héritage de la guerre froide était une tâche gigantesque, qui dépassait largement les capacités de la Russie et d'autres pays de l'ex-Union soviétique. Dans les années 1990, quelques pays ont réagi en proposant des projets bilatéraux et multilatéraux pour tenter de réduire les risques que posaient ces armes et les infrastructures qui soutenaient leur production. Certains progrès ont été accomplis, notamment dans le cadre du programme américain « Cooperative Threat Reduction Program » lancé par les sénateurs Sam Nunn et Richard Lugar, mais il fallait faire beaucoup plus. Les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis ont rappelé, de manière tragique, la gravité des menaces terroristes et souligné l'urgence d'empêcher que des terroristes et des États qui suscitent des préoccupations en matière de prolifération n'ajoutent des armes de destruction massive et des matières connexes à leurs arsenaux. Ces événements ont aussi joué le rôle de catalyseur dans la formation du Partenariat mondial du G8 contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes.<sup>1</sup>

Le Partenariat mondial a été lancé au Sommet du G8 de Kananaskis, en juin 2002, où il a recueilli un ferme appui politique des pays du G8. Il définit le cadre d'une coopération accrue pour la réduction de la menace mondiale. À ce sommet, les dirigeants du G8 se sont engagés à recueillir jusqu'à 20 milliards de dollars américains<sup>2</sup> sur une période de 10 ans pour soutenir des projets qui contribueraient à régler la question des ADM héritées de la guerre froide.

Le Canada, hôte du sommet de 2002, a joué un rôle capital dans l'établissement du Partenariat mondial, tant en se faisant le champion de l'initiative, pour y rallier d'autres pays du G8, qu'en définissant les principes et les directives qui sous-tendent les activités du Partenariat. Le Canada a également dirigé l'initiative au cours des premières étapes de sa mise en œuvre, où il s'agissait d'obtenir les engagements financiers initiaux, de faciliter l'élaboration de projets bilatéraux et multilatéraux, et d'élargir le Partenariat à d'autres membres que les pays du G8. Jusqu'à maintenant, 13 autres pays se sont joints au Partenariat mondial, et les engagements globaux avoisinent les 19 milliards de dollars américains.

Le Partenariat mondial vise des activités dans les cinq domaines déterminés prioritaires par les membres du G8, à savoir :

- la destruction des armes chimiques;
- faire face au risque des armes biologiques;
- le démantèlement des sous-marins nucléaires déclassés;



Un sous-marin nucléaire dans un dock flottant avant son démantèlement.



L'équipe de sécurité nucléaire et radiologique discute du renforcement de la sécurité dans les installations nucléaires russes afin de prévenir le terrorisme.  
Photo : Obninsk – CIST

- l'élimination des matières fissiles;
- la réorientation des anciens scientifiques de l'armement.

Le Programme de partenariat mondial (PPM) du Canada a été créé en septembre 2002. Les efforts ont d'abord porté sur la mise en place de l'organisation et la définition de la structure du programme, ainsi que sur le recrutement des spécialistes et l'obtention des autorisations requises. Il a fallu également négocier de nombreux accords bilatéraux et multilatéraux ainsi que des ententes contractuelles particulières pour mener les projets à bien. Le PPM met en œuvre des projets dans tous les domaines prioritaires depuis les quatre dernières années.

Les jalons et les réalisations du Programme de partenariat mondial du Canada entre le 1<sup>er</sup> avril 2006 et le 31 mars 2007 sont indiqués ci-dessous.

<sup>1</sup> Aussi appelé « Partenariat mondial » ou « Partenariat ».

<sup>2</sup> Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.